



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires



Groupement
des
Utilisateurs
de SWIFT en
France

Guide d'utilisation du message ISO 20022 CAI

Restitution à la clientèle de modifications de coordonnées bancaires

pour les opérations de virements et prélèvements SEPA

Message « IdentificationModificationAdviceV02 »
<acmt.022.001.02>

Version : 1.0
Date : Juin 2013
Statut : Validé

SOMMAIRE

1. PRINCIPES GENERAUX DES MESSAGES ISO 20022	4
1.1. POURQUOI UN GUIDE D'UTILISATION	4
1.2. PRESENTATION DES GUIDES D'UTILISATION	4
1.3. INTRODUCTION A XML	4
1.4. PERIMETRE DE LA FAMILLE « PAYMENTS » DES STANDARDS ISO 20022	8
1.5. REFERENCES NORMATIVES ET DOCUMENTS SUPPORTS	9
1.6. CONTRAT BILATERAL	9
1.7. STANDARD ET PROTOCOLES	9
1.8. NOTATIONS ADOPTEES	9
1.8.1. <i>Les statuts de données</i>	9
1.8.2. <i>Les index de données</i>	10
1.8.3. <i>Les éléments composés</i>	10
1.8.4. <i>Les règles applicables aux messages</i>	10
1.9. REGLES GENERALES DE TRONCATURE	10
1.10. CARACTERES AUTORISES	11
1.11. FORMAT DES MONTANTS	11
1.12. FICHER ET MESSAGE	11
2. REGLES PARTICULIERES DU MESSAGE ACMT.022.001.02	12
2.1. PERIMETRE FONCTIONNEL	12
2.2. CONTEXTE D'ECHANGE DES MESSAGES ACMT.022.001.02	12
2.2.1. <i>Schéma d'échange des messages</i>	12
2.2.2. <i>Utilisation du message « Identification Modification Advice »</i>	12
2.2.3. <i>Les acteurs impliqués dans les restitutions banque-client</i>	13
2.3. SCHEMAS DE REFERENCE	13
2.4. RAPPEL DES CARACTERES AUTORISES	13
2.5. LA STRUCTURE DU MESSAGE	14
2.5.1. <i>Présentation générale</i>	14
2.5.2. <i>Structure détaillée du message</i>	15
3. GUIDE DETAILLE DE L'UTILISATION DU MESSAGE ACMT.022.001.02	16
3.1. GENERALITES	16
3.2. GUIDE DETAILLE	18
4. ANNEXES	21
4.1. ANNEXE 1 : HISTORIQUE DES VERSIONS	21
4.2. ANNEXE 2 : EXEMPLE	22

ⓘ AVIS AUX LECTEURS ⓘ

Ce guide est réalisé sur la base de la version du message ISO 20022 acmt.022.001.02 parue en Juin 2012.

En cas de nouvelles versions ISO 20022 de ce message sans évolution fonctionnelle significative, ce guide ne sera pas systématiquement réactualisé.

Périmètre du document

L'objectif de ce document est de réaliser un guide pour la restitution des messages CAI ISO 20022 « Identification Modification Advice » acmt.022.001.02 pour les opérations de virements et prélèvements SEPA.

1. Principes généraux des messages ISO 20022

1.1. Pourquoi un guide d'utilisation

Comme pour tout standard générique ouvert, la mise en œuvre des nouveaux standards ISO 20022 nécessite des précisions consignées dans des guides d'utilisation.

La finalité de ces guides est de limiter les différentes interprétations possibles et les nombreuses options du standard ISO 20022 qui pourraient conduire à des mises en œuvre divergentes dans les systèmes des banques, des entreprises et dans les solutions des éditeurs. De ce fait, ces guides apportent des recommandations complémentaires respectant toutefois le standard ISO 20022.

De plus, les standards ISO 20022 vont coexister avec d'autres standards au moins dans un premier temps. Cette coexistence va nécessiter de mettre en œuvre des règles de transformation d'un standard à un autre. Pour éviter à chaque banque de définir ses propres règles et ainsi de risquer des incohérences, ces guides présentent des recommandations de gestion de cette phase transitoire.

1.2. Présentation des guides d'utilisation

Tous les guides d'utilisation des messages financiers ISO 20022 produits par le Groupement des Utilisateurs Français de SWIFT (GUF) se composent des trois parties suivantes :

- les règles générales qui ont un caractère transversal sans s'appliquer directement à un message en particulier,
- les règles particulières qui contiennent d'une part la définition fonctionnelle du message, d'autre part des précisions sur les règles d'utilisation des données,
- Un descriptif technique qui détaille le mode d'utilisation de la structure du message et des données sous forme de guides spécifiques à chaque type d'opérations.

1.3. Introduction à XML

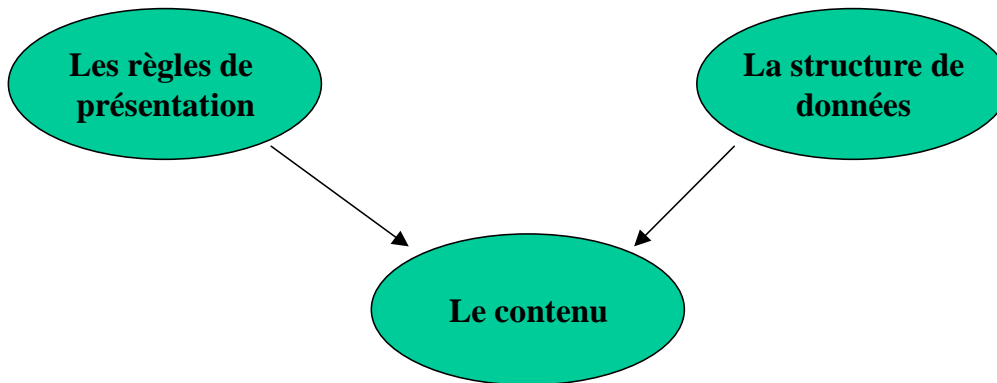
En 1999, SWIFT a adopté la syntaxe XML pour tous les développements de nouveaux standards. Le choix de la syntaxe XML répond tout d'abord à une volonté de disposer d'une syntaxe plus souple et plus facile à maintenir. C'est aussi un choix d'adoption d'une syntaxe non-propriétaire et largement utilisée aussi bien par les éditeurs de logiciels que par d'autres communautés d'acteurs. En effet, XML est la syntaxe privilégiée pour les échanges entre applications et dans le monde Internet.

Qu'est ce qu'XML ?

XML, eXtensible Markup Language, est un métalangage universel et standardisé par le World Wide Web Consortium (W3C) pour la représentation textuelle de données structurées, déchiffrable par l'homme et par des programmes.

XML est une syntaxe composée de balises extensibles. Il permet à chacun de représenter ses données selon le périmètre et le besoin qu'il entend couvrir en créant les balises appropriées.

XML est une syntaxe de structuration de documents qui différencie contenu, structure et présentation en séparant ces trois fonctions dans trois documents distincts.



Ainsi XML est entouré de nombreux autres standards comme XSL pour la présentation des documents, les schémas pour la formalisation des modèles de document.

La finalité des documents SWIFT étant le traitement automatique par des applications, SWIFT n'a pas recours aux règles de présentation qui concernent l'affichage des données.

Les balises ou « tags »

La syntaxe XML utilise des balises (ou « tags ») pour structurer les données.

Une balise commence par le caractère < et se termine par le caractère >.

Toute balise ouvrante doit obligatoirement être fermée plus loin dans le message par une balise fermante du même nom. Par exemple la balise <Address> est une balise ouvrante alors que la balise </Address> est une balise fermante. Une balise fermante commence par les deux caractères </.

Toute donnée est ainsi encapsulée entre une balise ouvrante <balise> et une balise fermante </balise> (Sachant qu'une donnée peut éventuellement être un ensemble d'éléments XML).

Ex : <PostCode>75002</PostCode>

Imbrication des balises XML

Une règle importante est la règle d'imbrication des balises XML. Si à une balise ouvrante correspond une balise fermante, les balises ne peuvent en aucun cas se chevaucher.

L'exemple suivant n'est pas correct :

```

<AmtDtls>
  <InstdAmt>
    <Amt Ccy="USD">101</Amt>
  <CntrValAmt>
    <Amt Ccy="USD">100</Amt>
    <CcyXchg>
      <SrcCcy>USD</SrcCcy>
      <TrgtCcy>EUR</TrgtCcy>
      <UnitCcy>EUR</UnitCcy>
      <XchgRate>1,515151</XchgRate>
      <CtrcId>numero contrat</CtrcId>
      <QtnDt>2009-05-28</QtnDt>
  
```

Les balises doivent obligatoirement être imbriquées les unes dans les autres. Au contraire de l'exemple précédent, celui qui suit est syntaxiquement correct :

```
<AmtDtls>
  <InstdAmt>
    <Amt Ccy="USD">101</Amt>
  </InstdAmt>
  <CntrValAmt>
    <Amt Ccy="USD">100</Amt>
    <CcyXchg>
      <SrcCcy>USD</SrcCcy>
      <TrgtCcy>EUR</TrgtCcy>
      <UnitCcy>EUR</UnitCcy>
      <XchgRate>1,515151</XchgRate>
      <CtrcId>numero contrat</CtrcId>
      <QtnDt>2009-05-28</QtnDt>
    </CcyXchg>
  </CntrValAmt>
</AmtDtls>
```

Enfin, tout message XML, doit et ne peut avoir qu'une seule balise racine. Toutes les autres balises du message devront être contenues dans la balise racine <Document>.

Les attributs XML

Une balise XML peut posséder un ou plusieurs attributs. L'attribut fournit un complément d'information associé à la balise en question.

Un attribut de balise est constitué de deux parties : un nom et une valeur.

La valeur doit être comprise soit entre des simples cotes soit entre guillemets. De plus, le nom est séparé de la valeur par le signe d'égalité.

<TagName attribut1="valeur1">Donnée du tag</TagName> :

```
<Amt>
  <InstdAmt Ccy="EUR">2000000</InstdAmt>
</Amt>
```

La structure d'un document contenu XML

Un document contenu XML est structuré en 3 parties :

- La première partie, appelée *prologue* permet d'indiquer la version de la norme XML utilisée pour créer le document (cette indication est obligatoire) ainsi que le jeu de caractères (en anglais *encoding*) utilisé dans le document. Ainsi le prologue est une ligne du type :

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
```

Le prologue se poursuit avec des informations facultatives sur des instructions de traitement à destination d'applications particulières. Leur syntaxe est la suivante :

```
<?instruction de traitement?>
```

- Le second élément est une déclaration de type de document (à l'aide d'un fichier annexe de type *Schema* ou de type DTD - *Document Type Definition*). L'ISO 20022 a retenu les déclarations de type schéma qui sont plus descriptives que les DTD.

Cette déclaration permet de faire référence au modèle de document utilisé pour la création de ce message.

```
<Document xmlns="urn:ISO:xsd:acmt.022.001.02"
```

xmlns:xsi=<http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance>
xsi:schemaLocation="urn:ISO:xsd:acmt.022.001.02 acmt.022.001.02.xsd">

- Et enfin la dernière composante d'un fichier XML est l'arbre des éléments qui constitue le cœur du document lui-même. Il contient les différentes balises décrivant le document.

Le schéma de modélisation

La description des modèles de document ISO 20022 en XML est réalisée au sein de schémas. Un schéma utilise un langage de description spécifique (XSD). Les schémas permettent de décrire les balises qui sont présentes dans le document, la structure et l'enchaînement de ces balises (hiérarchie des balises) ainsi que les codes autorisés pour certaines données, le nombre d'occurrences possibles, la présence obligatoire ou facultative de certaines données...

Pour exemple le schéma complet du standard ISO 20022 IdentificationModificationAdvice acmt.022.001.02.xsd est disponible sur le site www.iso20022.org

<ul style="list-style-type: none">● Un langage de balise :<ul style="list-style-type: none">■ <code><adresse></code><ul style="list-style-type: none">□ <code><rue>18 rue La Fayette</rue></code>□ <code><cp>75009</cp></code>□ <code><ville>Paris</ville></code>■ <code></adresse></code>	Le contenu
<ul style="list-style-type: none">● Un langage de spécification de structure :<pre><xs:complexType name="adresse"> <xs:sequence> <xs:element name="rue" type="Max70Text" minOccurs="0" maxOccurs="2" /> <xs:element name="cp" type="Max6Text" minOccurs="1" maxOccurs="1" /> <xs:element name="ville" type="Max70Text" minOccurs="1" maxOccurs="1" /> </xs:sequence> </xs:complexType></pre>	Les schémas

Le dictionnaire

Pour élaborer les nouveaux standards en XML appliqués aux messages financiers, une méthode de modélisation fonctionnelle des besoins a été mise en place en s'appuyant sur des standards reconnus. Dans cette méthode, est définie l'utilisation d'un dictionnaire, appelé ISO 20022 Registry, dans lequel sont stockés tous les standards aussi bien de données que de processus métiers.

L'objet de ce dictionnaire est de recenser les données utilisées dans les standards ISO 20022 et d'éviter toute duplication.

Le dictionnaire de données est utilisé dans la construction des schémas dans la mesure où les noms des balises hiérarchisées dans les schémas proviennent obligatoirement du dictionnaire.

Le Registry contient différents niveaux de maturité des standards :

- Provisionnaly registered : en attente de validation,
- Registered : validé et actif,
- Obsolete : standard à ne plus utiliser, mais conservé encore quelques temps dans la base.

La gestion de ce dictionnaire a été confiée à SWIFT qui est la « Registration Authority », l'autorité d'enregistrement.

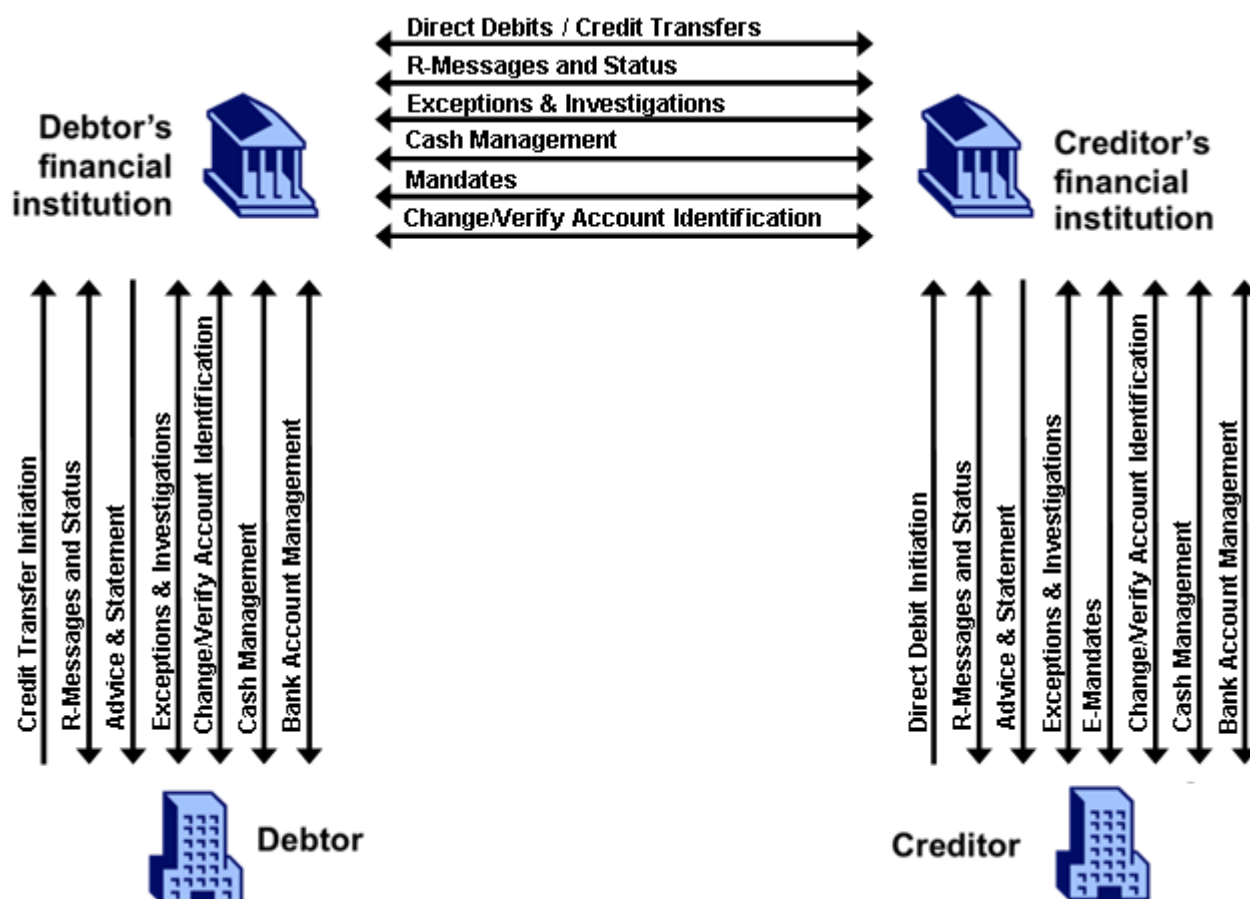
Remarque : SWIFT dispose également depuis longtemps d'un dictionnaire qui lui est propre, le SWIFT Standards Financial Dictionary. Ce dictionnaire a été, et est encore utilisé par SWIFT, pour les projets qui ne sont pas encore acceptés au niveau ISO 20022. Il peut être utilisé par les personnes

actives dans les groupes de standardisation pour avoir connaissance de l'existant, mais il ne devrait progressivement plus être utilisé par les utilisateurs de standards ISO 20022.

1.4. Périmètre de la famille « payments » des standards ISO 20022

A la date de mise à jour de ce guide, les standards ISO 20022 disponibles portant sur les paiements couvrent les échanges Client-Banque, la relation Banque-Banque et la relation Banque-Client pour les Credit Transfers, les Direct Debits et le reporting général sur le compte.

Les différents messages sont représentés dans l'illustration ci-après :



NB : Toutes les potentialités de ces nouveaux standards ne seront effectives qu'à compter du moment où elles auront été mises en œuvre par les différents acteurs.

1.5. Références normatives et documents supports

Ces guides s'appuient sur les standards et la documentation ISO 20022 ainsi que sur les travaux connexes à ces standards.

URL des organismes travaillant sur le sujet

ISO 20022 :	www.iso20022.org
SWIFT :	www.swift.com (Renvoi vers ISO 20022)
World Wide Web Consortium (W3C) :	http://www.w3.org/XML/
• schémas et datatypes	http://www.w3.org/TR/xmlschema11-2/
• les structures	http://www.w3.org/TR/2009/CR-xmlschema11-1-20090430/structures.html
Interactive Financial eXchange Forum :	www.ifxforum.org
Treasury Integration Standards Team :	www.twiststandards.org
Open Applications Group (OAGi) :	www.openapplications.org/wg/PaymentHarmonization/PaymentHarmonization.htm
European Payments Council :	http://www.europeanpaymentscouncil.eu/index.cfm

1.6. Contrat bilatéral

Lorsque deux parties (banque et client) décident de s'échanger électroniquement des informations dans le cadre de la mise en œuvre d'un service, elles signent préalablement un contrat bilatéral.

Ce contrat définit l'ensemble des spécificités commerciales, techniques, juridiques, etc., convenues bilatéralement entre les deux parties. Il porte notamment, ces points n'étant pas définis par ailleurs, sur les protocoles de transport des données, sur d'éventuels cut-off-times pour traitement des données reçues ainsi que sur l'environnement en matière de sécurité. Les guides d'utilisation ne représentent donc qu'une des composantes du contrat bilatéral.

1.7. Standard et protocoles

Le standard de message spécifié dans ce guide d'utilisation est totalement indépendant du protocole d'échange. Ainsi, le message défini peut être échangé avec les protocoles SWIFTNet (FileAct, InterAct) mais aussi avec d'autres protocoles d'échanges (EBICS T, EBICS TS...).

1.8. Notations adoptées

1.8.1. Les statuts de données

Le caractère obligatoire ou non d'une donnée ou d'un groupe de données est défini par un statut.

Les messages normalisés par l'ISO 20022 ne prévoient que deux statuts qui sont « obligatoire » et « facultatif ».

Le statut « facultatif » prévu dans les définitions de messages normalisés ISO 20022 a été redéfini plus précisément de façon à ne laisser aucune ambiguïté sur l'utilisation des objets (groupes de données, données) dans les guides d'utilisation des messages XML élaborés sous l'égide du Groupement des Utilisateurs Français de SWIFT (GUF).

Le caractère obligatoire ou facultatif est représenté sous la forme suivante qui précise le nombre d'occurrences minimales et maximales :

- [0..1] : l'élément est présent 0 ou 1 fois. Il est donc facultatif.
- [0..n] : l'élément est présent 0 ou n fois. Il est donc facultatif.
- [1..1] : l'élément est présent 1 fois. Il est donc obligatoire.
- [1..n] : l'élément est présent 1 ou n fois. Il est donc obligatoire.

L'interprétation du statut des données est également conditionnée par l'élément « Or ». Par exemple, la présence de « Or » pour plusieurs sous-éléments rattachés à un même élément avec un statut [1..1] signifie que un et un seul élément doit être renseigné.

1.8.2. Les index de données

Chaque donnée répertoriée dans les standards de messages ISO 20022 est indexée par un numéro. Ce numéro est attribué en séquence. Il est composé de deux nombres séparés par un point (x.yy). Le premier nombre correspond au numéro de niveau du message (cf. chapitre structure du message). Le second est le numéro de la donnée dans le niveau correspondant. Ainsi, la première donnée du premier niveau aura un index 1.0.

1.8.3. Les éléments composés

Dans le standard ISO, certains éléments sont des éléments composés, c'est-à-dire qu'ils ne contiennent pas de données en propre mais sont constitués uniquement de sous-éléments. Dans le présent guide, ces éléments sont identifiés par le mot « composed » dans la colonne « Data Type ». Toutes les fois que cela a été jugé nécessaire, les sous-éléments ont été détaillés.

1.8.4. Les règles applicables aux messages

Certains items doivent obéir à des règles spécifiques comme des règles de dépendance entre éléments. Elles sont décrites dans le MDR (Message Definition Report) de la documentation ISO à la suite de la description des messages. On peut trouver par exemple :

R1 DomainOrProprietaryRule

Either Proprietary or Domain or both must be present.

R2 ReturnReasonRule

If Reason/Code is equal to NARR, then AdditionalInformation must be present.

Ceci a été retranscrit dans la colonne "Statut" des feuilles détaillées par opération bancaire.

1.9. Règles générales de troncature

Si les données d'éléments de messages au standard ISO 20022 doivent être exploitées par d'autres standards, les règles habituelles de cadrage à appliquer sont :

- de cadrer à gauche les zones alphanumériques et de les compléter à droite par des blancs si besoin,
- de cadrer à droite les zones numériques et de les compléter à gauche par des zéros si besoin.

Quand la zone émettrice est de taille supérieure à celle de la zone réceptrice, les zones alphanumériques sont tronquées à droite et les zones numériques sont tronquées à gauche.

Les exceptions à ces règles, si elles existent, sont précisées dans la description détaillée (chapitre 3).

Pour les montants d'une longueur supérieure à 14 caractères avant le séparateur de décimale, le client devra impérativement vérifier auprès de sa banque s'ils peuvent être traités.

1.10. Caractères autorisés

Les caractères autorisés dans les messages ISO 20022 sont ceux de la norme UTF8. Cependant, les banques françaises se limitent au jeu de caractères latins, composé de :

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

/ - ? : () . , ' + Espace

Néanmoins, d'autres caractères comme les caractères accentués (é, è, ê, â...) ou des caractères particuliers (@) peuvent être échangés sous réserve d'accord bilatéral entre la banque et son client. Ces caractères spécifiques peuvent faire l'objet d'une convention par la banque d'exécution avant l'échange interbancaire.

Par contre, les caractères qui ne font partie ni des caractères latins cités ci-dessus ni d'une convention avec la banque d'exécution sont des **caractères interdits**. Il est recommandé de ne pas utiliser des caractères tels que le « & » de « Père & Fils » ou « < » ou « > ». L'utilisation de tels caractères peut amener des rejets des messages.

IMPORTANT :

Il faut respecter la nomenclature des « Data Type » :

- Mettre des majuscules pour les codes, exemple « SEPA » dans l'élément ServiceLevel.
- Mettre des minuscules pour les Indicators, exemple « false » pour Batchbooking.

1.11. Format des montants

- Le montant est exprimé en chiffres sans virgule, espace, autre signe ou lettre.
- Le séparateur des décimales est représenté par un point.
- Il n'est pas obligatoire de renseigner les décimales non significatives (par exemple '100000.00' peut être renseigné par '100000').
- 5 décimales maximum après le point.
- La longueur maximale d'un montant est de 18 caractères (**séparateur de décimale compris**)
- Le nombre de décimales doit être compatible avec la norme ISO 4217 relative aux devises.

1.12. Fichier et message

Les échanges électroniques entre la banque et l'entreprise sont effectués sous forme de fichier.

Le fichier est utilisé pour tout transfert suivant un protocole de transfert de fichier. Il correspond à une entité physique regroupant un ou plusieurs messages.

Compte tenu des différentes combinaisons possibles, chaque banque, au travers d'un contrat bilatéral, aura préalablement convenu avec son client des caractéristiques de regroupement des messages.

2. Règles particulières du message acmt.022.001.02

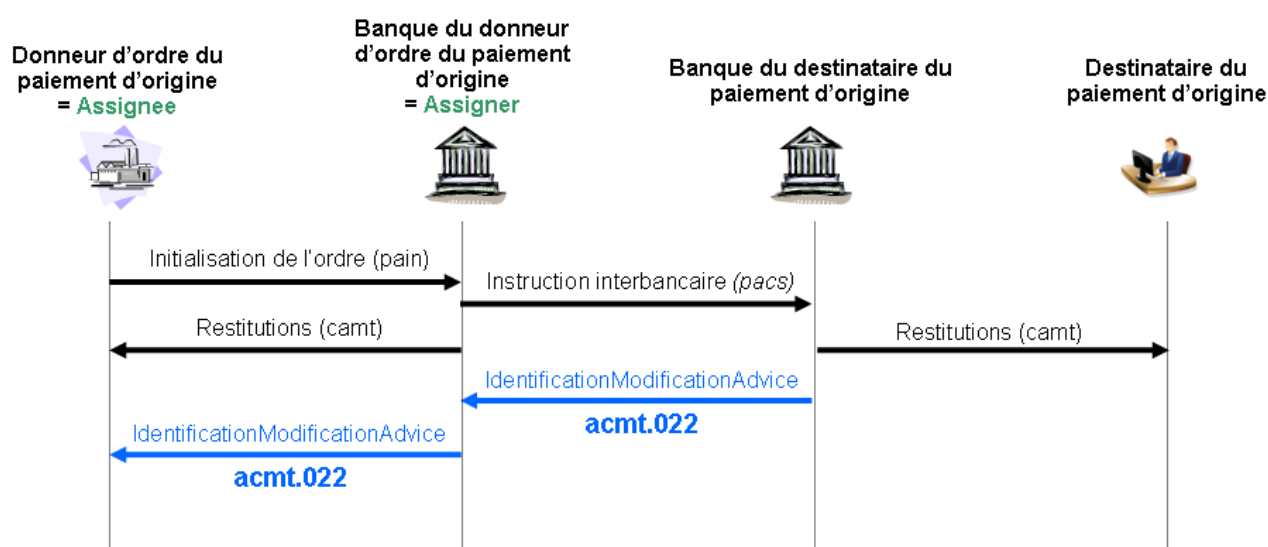
2.1. Périmètre fonctionnel

Ce guide décrit le message « Identification Modification Advice » (acmt.022.001.02) restitué à la clientèle pour les virements SEPA et les prélèvements SEPA.

2.2. Contexte d'échange des messages acmt.022.001.02

2.2.1. Schéma d'échange des messages

IdentificationModificationAdvice (CAI)



2.2.2. Utilisation du message « Identification Modification Advice »

Ce message concerne les émetteurs de virements et prélèvements SEPA.

Le changement de domiciliation correspond à des coordonnées bancaires du destinataire erronées ou obsolètes signalées par la banque de la contrepartie.

Les clients émetteurs des ordres d'origine (donneurs d'ordres des virements et créanciers des prélèvements) souhaitant être informés du changement de domiciliation de leurs contreparties (bénéficiaires de virements ou débiteurs de prélèvements), peuvent demander à leur(s) banque(s) la restitution de ces changements.

Ce message inclut les coordonnées bancaires initiales (c'est-à-dire envoyées dans l'ordre de virement ou de prélèvement) et les nouvelles coordonnées bancaires valides.

Exemple :

La banque A a fusionné avec la banque B sous le nom de banque A+. De ce fait, de nouvelles coordonnées bancaires ainsi qu'un nouveau BIC sont attribués aux clients de l'ancienne banque B.

Un client de la banque C envoie un virement à destination d'un client de la banque B avec les anciennes coordonnées bancaires.

La banque A+ informe la banque C des changements de coordonnées.

Si le client est abonné à ce service, la banque C informe son client donneur d'ordre de la modification des coordonnées bancaires de sa contrepartie, au moyen du message acmt.022.001.02.

2.2.3. Les acteurs impliqués dans les restitutions banque-client

La banque de l'émetteur de l'opération initiale (virement ou prélèvement SEPA) et qui restitue à son client le message acmt.022.001.02 est appelée « Assigner » (assigneur).

Le client émetteur de l'opération initiale (virement ou prélèvement SEPA) et qui reçoit le message acmt.022.001.02 est appelé « Assignee » (assigné).

2.3. Schémas de référence

Le schéma XML Identification Modification Advice a été défini et validé par l'International Organization for Standardization (ISO) et fait donc partie de la bibliothèque des standards ISO 20022. Cette dernière est disponible avec sa documentation sur le site de l'ISO 20022 (www.iso20022.org).

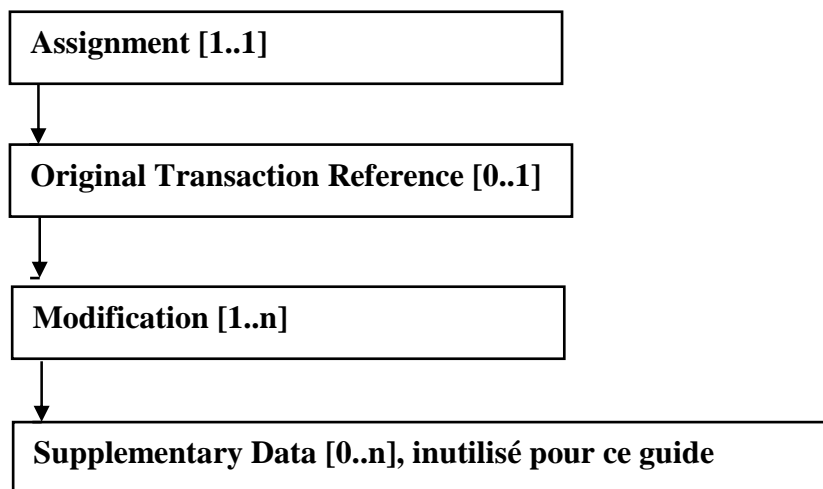
2.4. Rappel des caractères autorisés

Les caractères autorisés dans les messages sont définis au § 1.10.

2.5. La structure du message

2.5.1. Présentation générale

Le message acmt.022.001.02 « Identification Modification Advice » est composé de données structurées regroupées dans des « blocs ». Il existe quatre blocs d'information formant chacun un niveau du message.



- **Le niveau « Assignment »**
Il contient la référence du message et des informations sur les acteurs (« assigner » et « assignee »)
Ce niveau est obligatoire et doit être présent une seule fois par message.
- **Le niveau « Original Transaction Reference »**
Il peut contenir le type d'opération d'origine (virement SEPA ou prélèvement SEPA).
Ce niveau est optionnel et ne peut être présent qu'une seule fois par message.
- **Le niveau « Modification »**
Il contient les anciennes coordonnées bancaires et les nouvelles coordonnées bancaires.

Il peut également contenir, dans le cas de prélèvements SEPA, les informations suivantes, dans la donnée 3.10 « Additional Information » :
 - L'identifiant créancier SEPA (mot-clé /ICS/),
 - La référence unique du mandat (mot-clé /UMR/),sous la forme /ICS/IdentifiantCréancierSEPA/UMR/RéférenceUniqueduMandat.

Ce bloc est obligatoire et peut être répétitif.
- **Le niveau « Supplementary Data »** est inutilisé.

En cas d'absence de « Modification », une solution spécifique, optionnelle et soumise à accord bilatéral pourrait être proposée.

2.5.2. Structure détaillée du message

Le signe ‘+’ dans la première colonne signifie que la balise est constituée de plusieurs sous-éléments détaillés à part dans les spécifications. On trouvera ce signe en particulier pour les éléments composites (*ex : MessageRecipient*).

L'arbre d'éléments, c'est-à-dire le véritable contenu du document en XML, est composé de données structurées identifiées par des « balises » elles-mêmes regroupées dans des blocs dont voici la synthèse.

L'arbre d'éléments ci-après est celui de la norme ISO 20022.

Les lignes en grisé identifient les balises non retenues dans le présent guide.

IdentificationModificationAdvice ISO 20022 Standard		
	Message item	Occur.
1.0.	ASSIGNMENT	[1..1]
	MessageIdentification	[1..1]
	CreationDateTime	[1..1]
+	Creator	[0..1]
+	FirstAgent	[0..1]
+	Assigner	[1..1]
+	Assignee	[1..1]
2.0	ORIGINALTRANSACTIONREFERENCE	[0..1]
3.0	MODIFICATION	[1..n]
	Identification	[1..1]
+	OriginalPartyAndAccountIdentification	[0..1]
+	Party	[0..1]
+	Account	[0..1]
+	Agent	[0..1]
+	UpdatedPartyAndAccountIdentification	[1..1]
+	Party	[0..1]
+	Account	[0..1]
+	Agent	[0..1]
+	AdditionalInformation	[0..1]
4.0	SUPPLEMENTARYDATA	[0..n]
+	PlaceAndName	[0..1]
+	Envelope	[1..1]

NIVEAU « ASSIGNMENT »

NIVEAU « ORIGINAL TRANSACTION REFERENCE »

NIVEAU « MODIFICATION »

NIVEAU « SUPPLEMENTARY DATA »

3. Guide détaillé de l'utilisation du message acmt.022.001.02

3.1. Généralités

La description est basée sur le message standard ISO 20022 IdentificationModificationAdvice <acmt.022.001.02>.

Présentation des guides

Le message est présenté sous forme de tableau reprenant :

1°) des données définies par l'ISO 20022 :

- **Index** : il s'agit de l'identifiant des éléments composant le message. Il est utilisé comme critère de tri pour la présentation.

Pour les éléments composés de « end points », l'index reste inchangé dans la présentation des éléments du « end point ». Ces « end points » correspondent à la structure identique utilisée pour les intervenants ou pour les comptes.

- « **Or** » : identifie les conditions « ou » entre deux ou plusieurs éléments.
- **Level** : symbolise l'indentation par profondeur de niveau. Elle correspond à l'indentation visuelle du « Message Item ».
- **Message Item** : nom de l'élément.
- **<XML Tag>** : nom de la balise XML
- **Mult.** : le premier caractère donne le caractère obligatoire (1) ou optionnel (0), le second, donne le nombre maximal d'occurrences supportées par le message.
- **Data Type** : précise le type de donnée composite (composed, codes ou end point) ou son format.
- **Definition** : définitions ISO pour chaque élément.

Tous ces éléments et leurs caractéristiques sont consultables sur la documentation de l'ISO 20022.

2°) des données utiles à l'exploitation des éléments :

- **Statut** : donne le caractère (obligatoire, requis...) défini pour un élément dans un contexte donné. Ce caractère est codifié comme suit :

Code	Signification	Commentaires
M	Obligatoire (Mandatory)	Obligatoire dans le message standard ISO 20022. Utilisation : S'applique aux éléments du standard ISO dont le caractère obligatoire ne fait pas l'objet d'un choix marqué par un "ou exclusif" (XOr)
R	Requis (Required)	Dans le standard noté optionnel [0..1], mais rendu obligatoire dans le guide par la communauté française. Utilisé également quand la norme identifie une information comme optionnelle retenue par la communauté française (N si non retenue) mais composée de deux sous-composants obligatoires avec un « ou exclusif » {Or [1..1] Or [1..1]}.
D	Dépendant (Dependent)	Obligatoire sous certaines conditions, en particulier en fonction d'autres données dans le message. Utilisation : Lorsqu'il s'agit d'un sous-composant coté [1..1] dans ISO 20022 dépendant d'un composant retenu comme optionnel par la communauté française. S'applique également aux éléments obligatoires qui dépendent par exemple d'un choix marqué par un "ou exclusif" (XOr).
A	Recommandé ou Conseillé (Advised)	Utilisation vivement conseillée (l'information est utile pour l'un des intervenants ou pour le destinataire de l'opération). Utilisation : S'applique uniquement aux éléments optionnels du standard ISO
O	Optionnel (Optional)	Peut être utile pour le destinataire mais n'est pas nécessaire pour le traitement de l'opération. Utilisation : S'applique uniquement aux éléments optionnels du standard ISO
N	Non utilisé (Not used)	L'utilisation de cette donnée sera ignorée. Cette donnée ou entité, si elle est utilisée, sera ignorée par le destinataire du message. Utilisation : S'applique uniquement aux éléments optionnels du standard ISO

Quand une donnée est non utilisée (statut « N »), elle n'est pas indiquée dans le guide détaillé présenté ci-après. Si toutefois, un logiciel devait recevoir (par erreur) une telle balise notée « N » par la communauté française, il est fondé à l'ignorer.

Pour les données imbriquées ou données composites, le statut de la donnée élémentaire est lié au statut de la donnée composite de rattachement. Par exemple, la structure suivante :

Message Item	Statut
Party	O
Name	R

Signifie que la donnée Name est requise dans ce guide quand la donnée Party est utilisée.

- **Commentaires** : précise les informations utiles et recommandations nécessaires à l'utilisation. Lorsqu'une référence est faite à une autre partie du guide, elle est précisée par la mention « cf. », suivie du chapitre en italique et en bleu.
Les éléments en brun et en italique concernent la description d'éléments génériques de niveau groupe, les « end points ».

3.2. Guide Détaillé

CAI : message transmis par une banque à son client

Index	Or	Level	Message item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	S*	Commentaires
1.0			Assignment	<Assgnmt>	[1..1]	Composed	Identifie l'instruction de modification d'identification	M	
1.1		→	MessageIdentification	<Msgld>	[1..1]	Max35Text	Référence point à point, telle que fournie par l'assigneur et envoyée à la partie suivante dans la chaîne afin d'identifier de façon non ambiguë le message.	M	Référence du message
1.2		→	CreationDateTime	<CreDtTm>	[1..1]	ISODateTime	Date et heure de création du message	M	Date et heure de création du message
1.7		→	Assigner	<Assgnr>	[1..1]	Composed	Partie qui assigne la demande à une autre partie. Il s'agit aussi de l'émetteur du message.	M	Banque de l'émetteur de l'opération d'origine : - donneur d'ordre pour un virement, - créancier pour un prélèvement.
1.9	Or }	→→	Agent	<Agt>	[1..1]	Composed	Identification d'une institution financière	R	Banque qui restitue l'instruction de modification d'identification à son client
1.9		→→→	<i>FinancialInstitutionIdentification</i>	<FinInstnId>	[1..1]	<i>Composed</i>	<i>Set d'éléments utilisés pour identifier de façon unique et non ambiguë une institution ou "branche" d'une institution financière</i>	<i>M</i>	<i>BIC uniquement</i>
1.9		→→→→	<i>BICFI</i>	<BICFI>	[0..1]	<i>Identifier</i>	<i>Code alloué à une institution financière par l'Autorité d'Enregistrement de l'ISO 9362, comme décrit dans ISO 9362 "Banking - Banking Telecommunication messages - Business identifier code (BIC)"</i>	<i>R</i>	
1.10		→	Assignee	<Assgne>	[1..1]	Composed	Partie à laquelle la demande est assignée. Il s'agit aussi du receveur du message.	M	Client destinataire de l'instruction de modification d'identification : - donneur d'ordre pour un virement, - créancier pour un prélèvement.
1.11	{Or		Party	<Pty>	[1..1]	Composed	identification d'une personne ou organisation	R	
1.11		→→→	<i>Name</i>	<Nm>	[0..1]	<i>Max140Text</i>	<i>Nom utilisé pour identifier une partie</i>	<i>O</i>	
1.11		→→→	<i>Identification</i>	<Id>	[0..1]	<i>Composed</i>	<i>Identification unique et non ambiguë d'une partie</i>	<i>R</i>	
1.11		→→→→	<i>OrganisationIdentification</i>	<OrgId>	[1..1]	<i>Composed</i>	<i>Moyen unique et non ambiguë d'identifier une organisation</i>	<i>M</i>	
1.11		→→→→→	<i>Other</i>	<Othr>	[0..*]	<i>Composed</i>	<i>Identification unique d'une organisation, telle qu'assignée par une institution, utilisant un modèle d'identification</i>	<i>R</i>	<i>Une seule occurrence</i>
1.11		→→→→→→	<i>Identification</i>	<Id>	[1..1]	<i>Text</i>	<i>Identification unique et non ambiguë d'une partie</i>	<i>M</i>	<i>IBAN du compte de l'émetteur de l'opération d'origine : - donneur d'ordre pour un virement, - créancier pour un prélèvement.</i>
2.0			OriginalTransactionReference	<OrgnlTxRef>	[0..1]	Composed	Fournit des informations sur le message d'origine	O	
2.0		→	<i>MessageNameIdentification</i>	<MsgNmId>	[0..1]	<i>Max35Text</i>	<i>Spécifie le nom de l'identifiant du message d'origine auquel le message se réfère</i>	<i>R</i>	<i>"pain.001" pour des SCT ou "pain.008" pour des SDD</i>
3.0			Modification	<Mod>	[1..n]	Composed	Information concernant la donnée modifiée	M	Autant d'occurrences que de corrections de domiciliation bancaire
3.1		→	Identification	<Id>	[1..1]	Max35Text	Identification unique, telle qu'assignée par la partie émettrice, pour identifier de façon non ambiguë l'information d'identification au sein du message.	M	Renseigner la EndToEndIdentification de la transaction d'origine
3.2		→	OriginalPartyAndAccountIdentification	<OrgnlPtyAndAcctId>	[0..1]	Composed	Fournit l'identification de la partie et/ou du compte telle que fournie dans le message d'origine	R	L'identification du compte d'origine est requise

Index	Or	Level	Message item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	S*	Commentaires
3.4		→→	Account	<Acct>	[0..1]	Composed	identification non ambiguë du compte de la partie	R	Identification d'origine du compte du destinataire de l'opération initiale : - bénéficiaire pour un virement, - débiteur pour un prélèvement.
3.4	{Or	→→→	IBAN	<IBAN>	[1..1]	IBAN2007Identifier	International Bank Account number (IBAN) - identifiant utilisé, au niveau international, par les institutions financières pour identifier de façon unique le compte d'un client	R	
3.5		→→	Agent	<Agt>	[0..1]	Composed	Institution financière teneuse de compte pour une partie	A	Identification de la banque du destinataire de l'opération d'origine
3.5		→→→	FinancialInstitutionIdentification	<FinInstnId>	[1..1]	Composed	Set d'éléments utilisés pour identifier de façon unique et non ambiguë une institution ou "branche" d'une institution financière	M	BIC uniquement
3.5		→→→→	BICFI	<BICFI>	[0..1]	Identifier	Code alloué à une institution financière par l'Autorité d'Enregistrement de l'ISO 9362, comme décrit dans ISO 9362 "Banking - Banking Telecommunication messages - Business identifier code (BIC)"	R	
3.6		→	UpdatedPartyAndAccountIdentification	<UpdtdPtyAndAcctId>	[1..1]	Composed	Fournit les données à jour relatives à l'identification de la partie et/ou du compte	M	Identification mise à jour du compte du destinataire de l'opération initiale : - bénéficiaire pour un virement, - débiteur pour un prélèvement.
3.7		→→	Party	<Pty>	[0..1]	Composed	Identification de la personne ou organisation	O	
3.7		→→→	Name	<Nm>	[0..1]	Max140Text	Nom utilisé pour identifier une partie	O	
3.7		→→→	PostalAddress	<PstlAdr>	[0..1]	Composed	Information qui situe et identifie une adresse spécifique, telle que définie par les services postaux	O	
3.7		→→→	Identification	<Id>	[0..1]	Composed	Identification unique et non ambiguë d'une partie	O	
3.7		→→→	CountryOfResidence	<CtryOfRes>	[0..1]	CountryCode	Pays dans lequel réside une personne (lieu de résidence). Dans le cas d'une entreprise, il s'agit du pays à partir duquel l'activité de cette entreprise est effectuée.	O	
3.8		→→	Account	<Acct>	[0..1]	Composed	Identification non ambiguë du compte d'une partie	R	Nouvelle identification du compte
3.8	{Or	→→→	IBAN	<IBAN>	[1..1]	IBAN2007Identifier	International Bank Account number (IBAN) - identifiant utilisé, au niveau international, par les institutions financières pour identifier de façon unique le compte d'un client	R	Nouvel IBAN du compte
3.9		→→	Agent	<Agt>	[0..1]	Composed	Identification d'une institution financière	O	Nouvelle identification de la banque
3.9		→→→	FinancialInstitutionIdentification	<FinInstnId>	[1..1]	Composed	Set d'éléments utilisés pour identifier de façon unique et non ambiguë une institution ou "branche" d'une institution financière	M	BIC uniquement
3.9		→→→→	BICFI	<BICFI>	[0..1]	Identifier	Code alloué à une institution financière par l'Autorité d'Enregistrement de l'ISO 9362, comme décrit dans ISO 9362 "Banking - Banking Telecommunication messages - Business identifier code (BIC)"	R	
3.10		→	AdditionnalInformation	<AddtlInf>	[0..1]	Max140Text	Information complémentaire, format libre, pour compléter l'information liée à la modification	O	Dans le cas d'un SDD, l'ICS et la RUM sont restitués sous la forme : /ICS/suivi de l'Identifiant Créancier /UMR/suivi de la Référence Unique du Mandat

* S pour STATUT : M = Obligatoire, R = Requis, O = Optionnel, D = Dépendant, A = Recommandé, N = Non utilisé

4. ANNEXES

4.1. Annexe 1 : Historique des versions

Version	Date	Modifications
0.1	05/2013	Création du document
1.0	06/2013	Intégration des remarques exprimées lors de la validation du document

4.2. Annexe 2 : Exemple

Suite à des prélèvements SDD émis, le créancier identifié par le compte

BANQFRPPXXX FR76 1234 5000 0100 0951 3574 632

reçoit deux avis de modifications des banques débiteurs.

Ancienne domiciliation	Nouvelle domiciliation
FR76 3000 0123 4500 0123 4567 811 BQUEFRPPXXX	FR76 3000 0123 4600 0123 4567 893 BQUEFRPPXXX
FR76 4000 0987 6500 0987 6543 204 BANKFRPPXXX	FR76 4000 0987 6500 0987 4365 263 BANKFRPPXXX

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<Document xmlns="urn:iso:std:iso:20022:tech:xsd:acmt.022.001.02"
xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance">
  <IdModAdvc>
    <Assgnmt>
      <Msgld>ZY01U9Y8YAGQU86JF</Msgld>
      <CreDtTm>2012-11-17T04:47:11</CreDtTm>
      <Assgnr>
        <Agt>
          <FinInstnId>
            <BICFI>BANQFRPPXXX</BICFI>
          </FinInstnId>
        </Agt>
      </Assgnr>
      <Assgne>
        <Pty>
          <Id>
            <OrgId>
              <Othr>
                <Id>FR7612345000010009513574632</Id>
              </Othr>
            </OrgId>
          </Id>
        </Pty>
      </Assgne>
    </Assgnmt>
    <OrgnlTxRef>
      <MsgNmId>pain.008</MsgNmId>
    </OrgnlTxRef>
    <Mod>
      <Id>ZZ0QSJY1NG6HBBH1W</Id>
      <OrgnlPtyAndAcctId>
        <Acct>
          <IBAN>FR7630000123450001234567811</IBAN>
        </Acct>
        <Agt>
          <FinInstnId>
            <BICFI>BQUEFRPPXXX</BICFI>
          </FinInstnId>
        </Agt>
      </OrgnlPtyAndAcctId>
      <UpdtdPtyAndAcctId>
        <Acct>
          <IBAN>FR7630000123460001234567893</IBAN>
        </Acct>
        <Agt>
          <FinInstnId>
            <BICFI>BQUEFRPPXXX</BICFI>
          </FinInstnId>
        </Agt>
      </UpdtdPtyAndAcctId>
      <AddtlInf>/ICS/FR87ZZ006398/UMR/MAND21.10.12-1 PBK-Tx7</AddtlInf>
    </Mod>
  </IdModAdvc>
</Document>
```

```
<Mod>
  <Id>ZZ0QSJY1NG6HBBH1W</Id>
  <OrgnlPtyAndAcctId>
    <Acct>
      <IBAN>FR7640000987650009876543204</IBAN>
    </Acct>
    <Agt>
      <FinInstnId>
        <BICFI>BANKFRPPXXX</BICFI>
      </FinInstnId>
    </Agt>
  </OrgnlPtyAndAcctId>
  <UpdtPtyAndAcctId>
    <Acct>
      <IBAN>FR7640000987650009874365263</IBAN>
    </Acct>
    <Agt>
      <FinInstnId>
        <BICFI>BANKFRPPXXX</BICFI>
      </FinInstnId>
    </Agt>
  </UpdtPtyAndAcctId>
  <AddtlInf>ICS/FR87ZZZ006398/UMR/MAND21.10.12-1 PBK-Tx6</AddtlInf>
</Mod>
</IdModAdv>
</Document>
```